



Groupe de travail 2: MARCHÉ DE L'UE

Mercredi, 13 février 2019

11:00-14:00

Bilbao Exhibition Center

Bizkaia

Mot de bienvenue du Président

Le Président, Andrew Kuyk, souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Adoption de l'ordre du jour et du compte-rendu de la dernière réunion (18/10/18)

L'ordre du jour et le compte-rendu de la dernière réunion sont adoptés.

Le Secrétariat précisera la mention de « formation » dans le point sur les « conditions équitables » dans le compte-rendu.

Conditions de concurrence équitables

Statut: discussion sur le travail réalisé jusqu'à présent et sur la marche à suivre/ la prochaine réunion du Focus Group (FG).

Le Président du FG, Pierre Commere, fait le point sur le travail réalisé à ce jour. Le FG poursuit son travail de recensement des règlements applicables et des preuves de non-conformité aux conditions de concurrence équitables. La prochaine réunion du FG se tiendra le 5 mars 2019 (Bruxelles).

Le Président du GT2 suggère d'esquisser 2 ou 3 thèmes directement liés à cette question afin que le FG puisse émettre des recommandations d'ordre général sur:

- Les termes de l'échange avec les partenaires commerciaux internationaux;
- Qu'est-ce qui justifie la différence de traitement entre les produits frais/transformés et importés/de l'UE-sur base de la législation alimentaire existante et d'autres règlements qui s'appliquent aux produits de la pêche;
- Différences en matière d'application entre les différentes catégories de produits et entre États Membres.

Le Président du FG ajoute que le FG doit encore examiner le Règlement de contrôle, en parallèle du Règlement INN, et le système des certificats de prise afin d'évaluer les différences éventuelles.

Le FG examinera en premier lieu les preuves de non-conformité, qui pourront ensuite être transmises aux États ou à la Commission qui se chargeront du suivi. Il est également suggéré que le MAC envoie des recommandations à la COM concernant le Chapitre consacré à la pêche contenu dans les futurs Accords commerciaux avec des pays tiers.

Par ailleurs, à la demande des membres, le Secrétariat a supprimé tous les documents de réunion relatifs à l'Irlande du site internet.

Rapport 2017 du CSTEP sur le secteur européen de la transformation des produits de la pêche

- **Présentation du Dr. Mme Leyre Goti (Thunen Institute of Sea Fisheries)**

La présentation faite par Leyre Goti sur « La performance économique du secteur européen de la transformation des produits de la pêche (*STECF Report 17-16*) » est disponible [ici](#).

- **Échange de vues entre les membres**

Les membres saluent la présentation réalisée et sa pertinence. Une discussion a lieu, entre autres, sur les données utilisées pour ce type de rapports; les données sont-elles fiables et serait-ce utile d'intégrer le Finfish Study dans les travaux du CSTEP.

Leyre Goti précise que le CSTEP accueille des observateurs au sein d'un groupe de travail précis sur le secteur de la transformation. Concernant les modèles prédictifs, le CSTEP a déjà essayé mais a éprouvé des difficultés à cause de certains problèmes liés aux données. Sur ce point, il sera nécessaire d'améliorer la coopération avec EUROSTAT.

Le Président du GT2 souhaite vivement que le MAC collabore davantage avec le CSTEP afin de contribuer à l'amélioration de la qualité des rapports et des sources de données.

Questions commerciales

- **Examen des différents accords commerciaux**

La CE fait le point sur les négociations d'Accords de libre-échange (ALE) en cours entre l'UE et les pays suivants:

- 1) **Tunisie** (modernisation de l'accord de 1998): le prochain cycle de négociations aura lieu au printemps. Le but étant de parvenir à un ALE autonome. Dans l'accord actuel, tous les produits de la pêche importés de Tunisie ont été libéralisés, à l'exception des sardines en conserve; néanmoins, l'UE ne bénéficie d'aucune préférence lorsqu'elle exporte ses produits de la pêche vers la Tunisie. L'objectif est d'obtenir un accès plus favorable pour les produits de la pêche européens sur le marché tunisien. La DG MARE invite le MAC à être force de proposition concernant les intérêts de l'industrie à ce sujet.
- 2) **Chili** (modernisation de l'accord de 2000): le prochain cycle de négociations aura lieu en avril 2019. Dans l'accord actuel, tous les produits issus de la pêche ont été déjà libéralisés, à l'exception du thon, du saumon et du merlu.
- 3) **Mercosur** (la dernière négociation de l'accord remonte à 20 ans): le prochain cycle de négociations aura lieu en mars 2019 mais ne se concentrera pas sur les questions de la pêche. Il existe encore d'importantes différences.

- 4) **Nouvelle-Zélande** (NZ): le 3ème cycle de négociations a eu lieu en février 2019. L'UE et la NZ souhaitent que cette négociation avance rapidement. La NZ a fait part de ses grandes ambitions et de son souhait de promouvoir les pratiques de pointe en matière de durabilité. En ce qui concerne les Règles d'origine, il est apparu clairement au cours des négociations que l'approche (appropriation) était très différente. Concernant le chapitre relatif à l'accès au marché, les négociations aborderont aussi la question de la libéralisation des produits.
- 5) **Australie**: le prochain cycle de négociations aura lieu du 25 au 29 mars 2019. Lors de la prochaine réunion, les négociateurs aborderont les questions de la libéralisation des produits, le Chapitre commerce et durabilité et le Chapitre relatif aux Règles d'origine.
- 6) **Indonésie**: le prochain cycle de négociations aura lieu du 11 au 15 mars 2019. Il reste à régler un point relatif aux questions du travail (notamment le travail forcé). L'UE essaie de faire respecter la Convention de l'OIT.

- **Possibilités de collaboration avec le LDAC**

Le Secrétaire du LDAC invite les membres du MAC à participer aux réunions du GT du LDAC sur les Accords de pêche avec des pays tiers. Le LDAC a établi une liste de sujets qu'il aimerait partager avec le MAC, et suggère de mettre en place une collaboration entre les deux CC sur ces thème-là, éventuellement via une Task Force ou un FG sous la responsabilité du MAC. Cette collaboration pourrait donner lieu à la rédaction d'un avis conjoint.

Le Président du GT2 salue la proposition de collaboration du LDAC et invite également le LDAC à participer aux réunions du MAC en tant qu'observateur.

Règlement de contrôle

- **Examen du rapport de la Commission PECH du PE sur le Règlement de contrôle**

La présentation réalisée par Georg Werner (EJF) sur le « *Règlement de contrôle – Mise à jour du processus de révision* » est disponible [ici](#).

- **Échange de vues entre les membres**

Les membres accueillent favorablement la présentation effectuée. Les membres font remarquer que le Parlement européen pourrait avancer trop rapidement sur ce dossier, car le Conseil avance à un rythme très différent (accord d'ici l'automne 2019).

- **Point sur l'avis du MAC-réponse reçue**

Le GT révisera le statut de ce dossier à la fin du mois de mai 2019 et réévaluera l'avis à ce moment-là, en fonction des votes sur les amendements proposés pour le projet de rapport.



- **Marche à suivre**

Vu l'importance du sujet, la CE prévoit d'organiser un atelier sur la traçabilité d'ici la fin de l'année 2019-début 2020.

Le MAC verra comment optimiser sa contribution lors dudit atelier, car il s'agit d'une question transversale qui concerne les 3 GT du MAC. Le GT reviendra sur ce point en mai 2019.

Points divers

- **EUMOFA: questionnaire Groupe de Travail 2**

Le Président du GT2 et le Secrétariat se chargeront de rédiger le questionnaire du GT2, qui sera probablement assez semblable au questionnaire du GT1.

Fin de la réunion

Liste des présents

Name	Organisation
Agnes Lisik	Oceana
Alexandre Rodriguez	LDAC
Andrew Kuyk	CEP
Anna Boulova	FRUCOM
Arnault Chaperon	FEAP
Aurora de Blas Carbonero	CONXEMAR
Beatrice Gorez	Coalition for Fair Fisheries Arrangements
Daniel Voces de Onaindi	Europêche
Eduardo Miguez López	Puerto de Celeiros a opp77
Emiel Brouckaert	EAPO
Erik Bjørn Olsen	Living Sea
Evelien Ranshuysen	DG MARE
Georg Werner	Environmental Justice Foundation (EJF)
Giorgio Rimoldi	ANCIT
Guus Pastoor	AIPCE
Jens Høj Mathiesen	Danish Seafood Association
Jessica Demblon	MAC
Johannes Nieuwenhuis	Marine Stewardship Council
José Antonio Suarez-Llanos Rodriguez	Cooperativa de armadores de pesca del Puerto de Vigo (ARVI)
José Basilio Otero Rodriguez	Federacion Provincial de cofradías de pescadores de lugo
José Pellicer	MAPA
Juan Manuel Trujillo Castillo	ETF
Katarina Sipic	Conxemar
Kathryn Stack	FEAP
Katrin Poulsen	WWF
Lewis Cowie	Seafish
Leyre Goti	Thuenen Institute
Maria Luisa Alvarez Blanco	FEDEPESCA
Massimo Bellavista	Copa-Cogeca
Nicolas Fernandez Muñoz	OPP72
Panos Manias	MAC
Patrick Murphy	Irish South & West Fish Producers Organisation
Pierre Commere	ADEPALE
Pim Visser	VisNed
Roberto Carlos Alonso	ANFACO-CECOPESCA
Sandra Sanmartín	MAC
Sean O'Donoghue	Killybegs Fishermen's Organisation Ltd
Sergio Lopez Garcia	OPP LUGO



Simone Niedermüller	WWF
Vanya Vulperhorst	Oceana